Département de la Saône-et-Loire

Communauté de Communes Entre Saône et Grosne

SENNECEY-LE-GRAND

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Élaboration prescrite par délibération du conseil communautaire le 19 septembre 2017

Règlement - Partie graphique

Plan de zonage - Zoom sur le bourg (partie Sud)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Entre Saône et Grosne

Approuvé par le conseil communautaire : le 9 novembre 2023

Modification n°1 approuvée le 11 mars 2026

URBICAND · Soberco environnement

Zoom au 1:2 000

Zones Urbaines (U) :
- UA : Centre historique
- UAa : Centralité de pôle urbain
- UAb : Centralité urbaine ou villageoise
- UB : Faubourg / zone résidentielle dense
- UC : Zone urbaine peu dense
- UE : Zone d'équipement existante ou à créer
- UM : Zone urbaine mixte à vocation commerciale
- UP : Zone urbaine d'intérêt patrimonial paysager
- UY : Zone à vocation économique
- UYa : Zone à vocation économique liée à l'aire de service de l'autoroute
- UYt : Zone à vocation économique soumise à un risque technologique

Zones à Urbaniser (AU) :
- 1AUA : Zone à urbaniser à court terme à vocation résidentielle
- 1AUY : Zone à urbaniser à court terme à vocation économique
- 2AUY : Zone à urbaniser à moyen ou long terme à vocation économique

Zones Agricoles (A) :
- A : Zone agricole
- Ac : Zone agricole de corridor
- As : Zone agricole sensible

Zones Naturelles (N) :
- N : Zone naturelle
- Nc : Zone naturelle de carrière
- Nf : Zone naturelle forestière
- NL : Zone naturelle de loisirs
- NL1 : Zone naturelle destinée à l'accueil d'équipements légers touristiques et de loisirs
- NL2 : Zone naturelle destinée à la densification exceptionnelle de hameau ou d'écart
- Nt : Zone naturelle de transition énergétique

Prescriptions :
- Limite du zonage
- Périmètre d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Emplacemens réservé (L151-41 - 1° à 3°)
- Bâtiment susceptible de changer de destination en zone A ou N (L151-11 - 2°)
- Linéaire commercial protégé (L151-16)
- Secteur avec dispositions de démolition / reconstruction (L151-10)
- Marge de recul par rapport à l'axe de la voie pour l'implantation de nouvelles constructions (L111-1)

Éléments remarquables du paysage à protéger, conserver, valoriser ou requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Cône de vue
- Mur, muret
- Patrimoine ponctuel

Éléments remarquables du paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Arbre remarquable
- Mare
- Ripisylve
- Haie, alignement d'arbres
- Boisement
- Ceinture agropaysagère et trame de jardin
- Pelouse sèche
- Zone humide
- Abords des cours d'eau

Informations complémentaires

Risques naturels
- PPRI - Zone rouge

Risque d'effondrement
- Cavité souterraine (à titre informatif)

Risques technologiques
- Limites des zones réglementaires du PPRT (R, b1 et b2)

Agriculture
- Bâtiment agricole
- Périmètre de réciprocité agricole à titre informatif

Autres éléments
- Bâtiment
- Parcelle cadastrale
- Axe routier principal
- Voie ferrée
- Hydrographie

0 50 100 150 200 250 m

N

Sources : Données cadastrales DGFiP 2023-04 / SOBERCO ENVIRONNEMENT / URBICAND

Numéro	Description de l'emplacement réservé	Parcelles concernées	Surface en m²	Bénéficiaire
ER 1	Aménagement de virage / Rue Grosjean - Rue du Poirier Vert	ZD0031 ZD0032	224	Commune
ER 2	Déviation RD18 (25 m d'emprise)	AB0226 AB0237 ZD0028 ZD0029 ZD0030 ZD0031 ZD0032 ZD0033 ZD0034 ZD0035 ZD0036 ZD0037 ZD0038 ZD0039 ZD0052 ZD0061 ZD0062 ZD0151 ZD0152 ZD0198	25436	Conseil Départemental
ER 3	Création d'un lotissement	AB0036 AB0037	2455	Commune
ER 4	Desserte de l'OAP des Mulles Buffey depuis la rue Guy de Combaud	AA0012 AA0013 AA0014	1500	Commune
ER 5	Création d'un parking	AB0134 AB0135 AB0136	496	Commune
ER 6	Accès zone agricole	AB0191	1529	Commune
ER 7	Desserte piétonne entre rue des Cyprès et rue du Poirier Chanin	AD0181	602	Commune
ER 8	Elargissement voie d'accès aux structures intercommunales	AD0416	210	Communauté de Communes
ER 9	Réalisation d'équipements publics	AD0384	1292	Communauté de Communes
ER 10	Elargissement carrefour rue Maurice Pagenel / avenue du 4 septembre	AD0214 AD0215 AD0216	137	Commune
ER 11	Extension groupe scolaire ou chaufferie centrale	AD0247	1504	Commune ou Communauté de Communes
ER 12	Amélioration accès parking du bourg	AD0262 AD0267 AD0430	256	Commune
ER 13	Cheminement piéton pour accès OAP Impasse de la Tonne	AC0165 AC0166 AC0167 AC0168 AC0170	240	Commune
ER 14	Aménagement de l'OAP du Centre Bourg	AC0072	93	Commune
ER 15	Création / maintien d'un sentier piéton	AC0048 AC0049 AC0050 AC0051 AC0224	782	Commune
ER 16	Extension Square Alsace Lorraine	AI0016 AI0017	314	Commune
ER 17	Aménagement et sécurisation carrefour rue du lieutenant Bonnet	AH0001	117	Commune
ER 18	Création d'un aménagement piétonnier rue des Daizeys (VC10)	AE0124 AE0125 AE0126 AE0301	951	Commune
ER 19	Extension du cimetière	AE0126	4648	Commune
ER 20	Digue de rétention temporaire des crues du Bief de Ruffey	H0915	2729	Commune
ER 21	Cheminement piéton pour accès à l'OAP	AD148	271	Commune